

IL N'Y A PAS DE PLANÈTE B !

LA CFE-CGC PLANTE 600 ARBRES



Comme vous le savez, les organisations syndicales disposent d'un budget électoral pour mener leur campagne en vue du scrutin de décembre 2022.

La **CFE-CGC** ne souhaitait pas organiser une distribution de goodies « made in china », nous ne sommes pas un syndicat très tourné vers les « gadgets ». Nous avons réfléchi à une utilisation plus éco-responsable de notre dotation budgétaire. En effet, le développement durable – RSE est un axe important de notre action. La **CFE-CGC** est d'ailleurs la première organisation syndicale ayant adhéré au Pacte mondial de l'ONU visant à adopter une attitude socialement responsable (respect des normes internationales du travail et de l'environnement).

La question environnementale et de la biodiversité constitue une préoccupation de premier plan pour la CFE-CGC.

Nous avons décidé d'affecter 100 % de notre dotation pour contribuer au retour de la biodiversité. Pour cela, **nous avons opté pour la préservation de l'environnement en plantant 600 arbres en France** au nom du collectif des collaborateurs de l'Etablissement Public CDC. Nous avons sélectionné 3 projets qui visent à restaurer des milieux naturels dégradés et font l'objet d'une vérification par un cabinet indépendant d'analyse afin de garantir la qualité des plantations. Ces dernières se feront entre novembre 2022 et mars 2023 dans les trois régions suivantes:

- ✓ Pays de la Loire
- ✓ Aquitaine
- ✓ Île-de-France



Nous communiquerons plus en détail sur ces 3 projets en octobre 2022. En attendant, **vous trouverez joint à ce courrier votre certificat de plantation en papier ensemencé** (cf mode d'emploi en page suivante).

Pourquoi planter ?

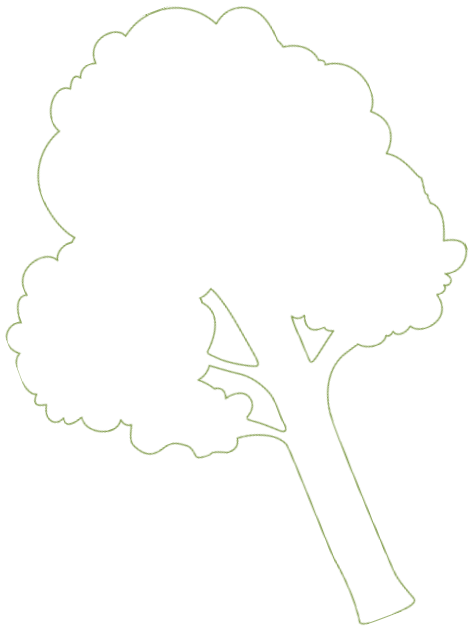
Les arbres sont un maillon vital de la vie sur Terre. Ils fabriquent de l'oxygène, favorisent la biodiversité, luttent contre l'érosion, atténuent le dérèglement climatique et bien plus encore !

IL N'Y A PAS NON PLUS DE SECOND TOUR
Du 1^{er} au 8 décembre, VOTEZ CFE-CGC !

Le papier ensemencé, qu'est-ce que c'est ?

Fabriqué à partir de matières premières naturelles et recyclées, le papier ensemencé contient des graines qui donnent à cette matière inerte la faculté de se transformer en fleurs une fois mise en terre et arrosée.

Véritable alternative au recyclage, le papier ensemencé est l'illustration parfaite du zéro déchet.



Le papier ensemencé, mode d'emploi

Merci de semer du bonheur



Posez le papier ensemencé sur de la terre. Recouvrez-le avec une fine couche de terre. Arrosez légèrement tous les jours. Après une semaine les premières graines germent.
(Graines de fleurs sauvages)



**A LA CFE-CGC,
ON GARDE LE CAP.
PAS BESOIN D'ÊTRE
PREMIER POUR ÊTRE
LEADER !**

LA RSE

LA RSE QU'EST-CE ?

Le développement durable

Pour bien comprendre ce qu'est la RSE, il faut d'abord revenir à la genèse du développement durable. Le concept, défini lors du rapport de Brundtland (1987), se présente comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Il est au croisement des trois piliers suivants :

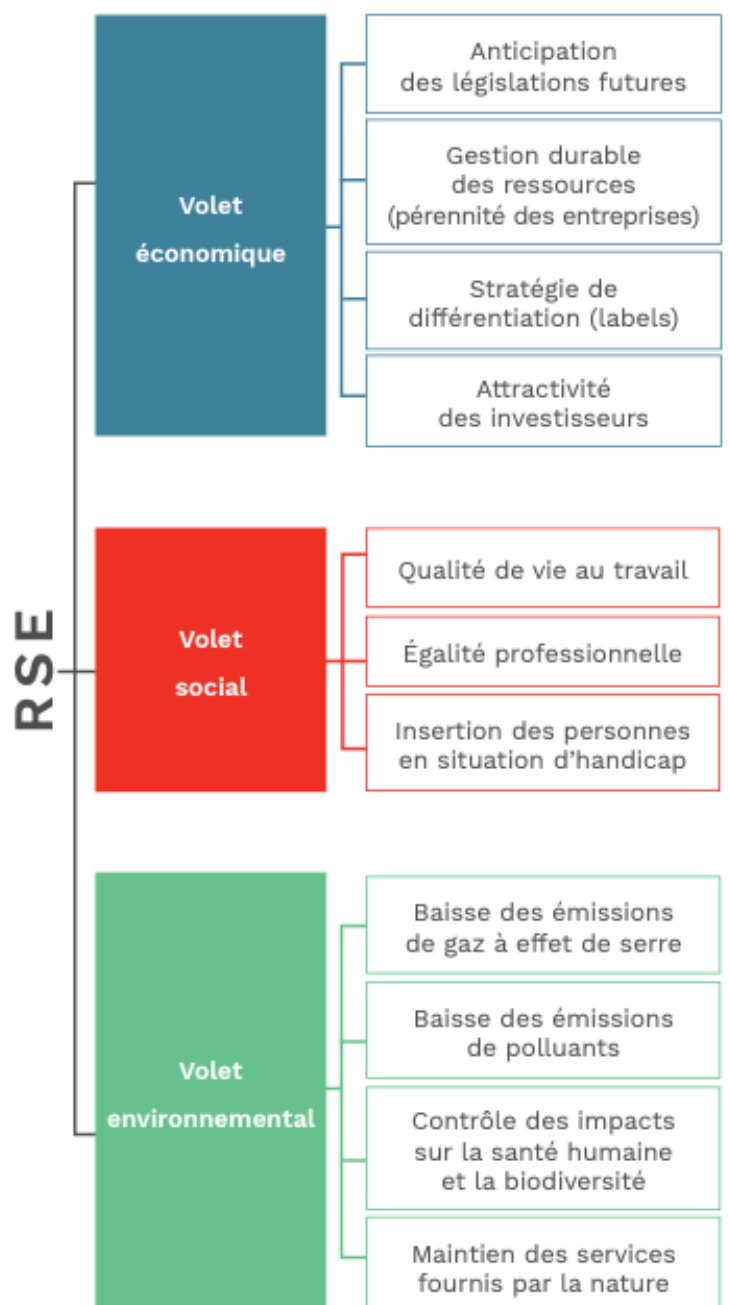
- **économique** : faire preuve de rationalité et maintenir un équilibre entre le profit et la gestion des ressources ;
- **social** : répondre aux besoins des populations en réduisant les inégalités sans discrimination ;
- **environnemental** : limiter les impacts sur l'environnement.

La RSE

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est la déclinaison micro-économique du développement durable. Il s'agit de la prise en compte de la responsabilité des entreprises vis-à-vis des impacts qu'elles exercent sur la société. Elle est fondée sur un ensemble d'engagements volontaires menés par les entreprises, ces dernières adoptent alors des bonnes pratiques qui répondent aux enjeux de développement durable. Toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, peuvent mettre en place une démarche RSE qui va au-delà des exigences imposées par la loi.

Quel est le périmètre de la RSE ?

Le schéma suivant reprend les sujets qui peuvent entrer dans le champ de la RSE :



» Quel est le lien entre les syndicats et la RSE ?



Les syndicats ont toute leur place dans cette thématique. En effet, ces questions impactent directement les **conditions de travail**, le **bien-être** des collaborateurs, mais également la **pérennité de l'emploi** au sein des territoires. Les syndicats sont ainsi les garants du développement décent de l'entreprise dans le respect de l'éthique et de la transparence. La maîtrise des impacts sociétaux et environnementaux de l'entreprise est alors une thématique qui fait partie des prérogatives et des missions des syndicats.

La RSE et le dialogue social se nourrissent mutuellement. En effet, les engagements volontaires pris par l'entreprise doivent répondre aux enjeux auxquels sont confrontées les parties prenantes, dont les salariés. En tant que tels, les syndicats pourront faire entendre les préoccupations des collaborateurs et travailler en synergie avec la direction dans la construction d'une politique RSE performante.



TROIS CONSTATS

LES ENTREPRISES QUI METTENT EN PLACE DES PRATIQUES RSE ONT, EN MOYENNE, UNE MEILLEURE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE.

PLUS DE **13 %**¹ COMPARATIVEMENT AUX AUTRES



33 %

DES CONSOMMATEURS ORIENTENT LEUR CHOIX EN FONCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES MARQUES².

2/3 DES SALARIÉS NE CONNAISSENT PAS LA NOTION DE RSE

LA RSE PERMET DE DONNER DU SENS AU TRAVAIL EN METTANT EN AVANT LES INTÉRÊTS DE LONG TERME DES PARTIES PRENANTES³.

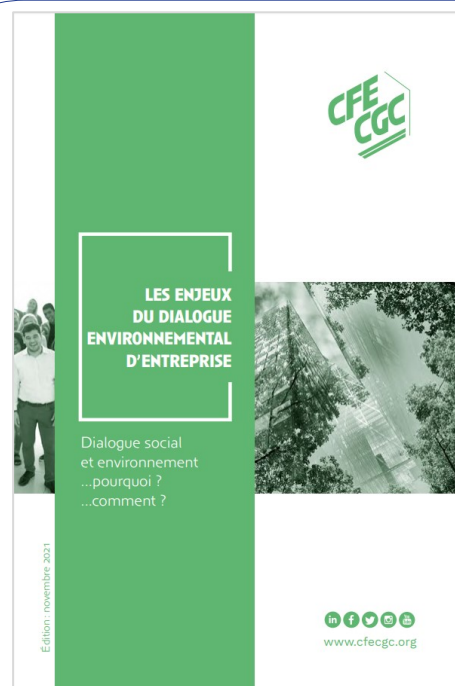


- 1 Étude : Responsabilité sociale des entreprises et compétitivité, Évaluation et approche stratégique France stratégie évaluation, janvier 2016.
- 2 Unilever (2017), Report shows a third of consumers prefer sustainable brands
- 3 Enquête BVA 2017 sur la « perception de la RSE par les salariés ».

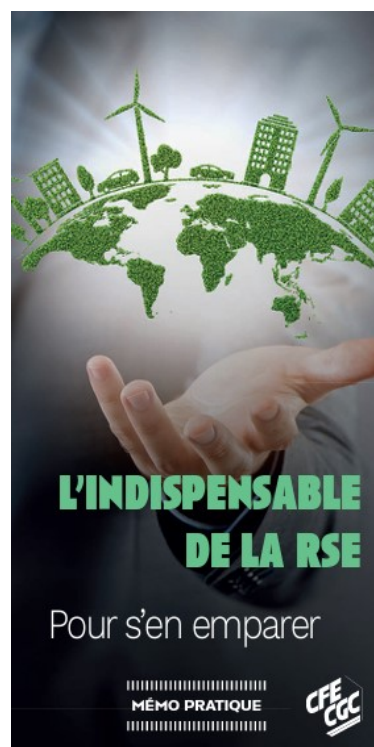


Communiquons utile !

Retrouvez nos guides complets



<https://www.cfecgc.org/publications/nos-guides/guide-pratique-les-enjeux-du-dialogue-environnemental-dentreprise>



<https://www.cfecgc.org/publications/nos-guides/lindispensable-de-la-rse>

ADHÉRER À LA CFE-CGC

1^{ère} adhésion = 50 €

Vous souhaitez adhérer à la CFE-CGC ?

Prenez contact avec : François-Robert FABREGA ou Philippe GOUTAS

CFE-CGC, L'EXPERTISE SYNDICALE DURABLE



LA CFE-CGC SE RENFORCE

Jérôme HOUBINE

Directeur d'études

PARIS



Jérôme, peux-tu te présenter ?

J'ai rejoint la Caisse des Dépôts en 2003.

A mon arrivée à la CDC, j'ai occupé plusieurs postes RH en contrats de droit public (CDP), tout d'abord auprès des services bancaires, puis j'ai participé à la création du service centralisé de gestion des recrutements et de la mobilité de l'EP. J'ai obtenu un CDI privé en 2008. En 2011, j'ai rejoint le Fonds de réserve pour les retraites (FRR), où j'ai occupé pendant 9 ans les fonctions de Responsable RH et contrôle de gestion.

En 2020, à 43 ans, j'ai eu l'occasion de pouvoir changer de métier en m'orientant vers la RSE et le développement durable. J'occupe actuellement le poste de responsable RSE à la Direction de l'immobilier et de l'environnement de travail du SGG.

Pourquoi as-tu choisi de rejoindre la **CFE-CGC** ?

En parallèle de ma carrière RH à la CDC, **j'ai occupé pendant plusieurs années une fonction bénévole de défenseur syndical sous mandat auprès du tribunal des Prud'hommes de Nanterre.**

L'Union départementale **CFE-CGC** des Hauts-de-Seine m'avait confié pour mission d'accompagner des salariés du privé se retrouvant bien malgré eux en situation de devoir se défendre après des procédures de licenciements souvent éprouvantes et abusives.

La **CFE-CGC, syndicat réformiste et ouvert, m'a permis à plusieurs reprises de défendre des dossiers de collaborateurs non-cadres,** preuve d'une totale volonté d'aller en avant en accompagnant tous ceux qui en ont besoin, de manière apolitique, confidentielle, avec force et convictions.

J'ai retrouvé dans l'équipe **CFE-CGC** de l'EP ces valeurs, cette envie d'aller plus loin dans l'accompagnement de tous, en étant force de proposition auprès de la DRH et la Direction.

Quelles sont tes attentes pour l'avenir ?

Depuis 2 ans, je participe activement sur mon poste à la définition et la mise en œuvre d'actions concrètes permettant à la CDC de s'engager dans une trajectoire bas carbone à horizon 2050.

Mais il faut voir plus loin, plus grand, plus collectif, et plus stratégique.

Les propositions de la **CFE-CGC** sur la RSE et le développement durable amélioreront notre environnement à la CDC comme dans les territoires.

Je pense sincèrement que la CFE-CGC est l'organisation la plus à même de faire évoluer les normes sociales en matière environnementale, et elle est à la pointe de la réflexion sur ce sujet. La négociation du projet de modification du décret de 98 incluant une demande de création d'une commission RSE au CUEP en est un bel exemple.

